

« **Samedi pour hommes** » : 2^{èmes} samedi de chaque mois de 10h à 12h, au centre Jean XXIII. Responsable : M. Dulac : 06 11 72 83 24.

Prochaine réunion le 12 décembre.

Etudiants, "jeunes pros" : soirée de prières, les 2^{èmes} dimanches de chaque mois de 19h à 20h, temps de prière et d'adoration à l'église Saint Germain.

Prochaine soirée le 13 décembre, exceptionnellement de 18h à 19h.

Conférence de l'abbé Albert Jacquemin, sur le thème : « *L'Église au XX^e siècle* » », le mercredi 16 décembre, au Centre Jean XXIII, 8 avenue Dutartre, Le Chesnay à 20h45.

Pèlerinage-Marche de nuit des pères de famille pour les vocations sacerdotales et religieuses entre Gazeran et Chartres dans la nuit du 11-12 décembre prochain. (35 km).

Pour plus de renseignements et inscriptions prendre le tract.

Confessions de Noël :

- Mercredi 16 décembre : enfants de 16h à 17h et adultes de 17h à 19h à St-Antoine. (avec plusieurs prêtres)
- Jeudi 17 décembre : à partir de 20h à ND de la Résurrection. (avec plusieurs prêtres)
- Samedi 19 décembre : de 17h à 19h à St-Antoine. (Abbé Babinet)
- Mardi 22 décembre : de 20h à 22h à St-Germain. (Abbé de la Motte)
- Mercredi 23 décembre : de 10h30 à 11h30 et de 14h30 à 16h à St-Germain. (Abbé Babinet)
- Jeudi 24 décembre : de 9h30 à 11h30 et de 15h à 17h à St-Germain. (Abbé Babinet)

Carnet du jour :

- *Fiançailles d'Eugénie Pastré et de Benoît de Rauglaudre, le 14 novembre.*

Honoraires de messe :

Messe : 17 Euros Neuvaine : 170 Euros Trentain : 496 Euros.

Permanence de l'abbé Gonzague Babinet

au Centre Jean XXIII

8, avenue Dutartre – Le Chesnay

Tous les samedis de 10h à 12h, sauf vacances scolaires.

Permanence de l'abbé Renaud de la Motte

A l'église St Antoine

Tous les samedis de 10h à 12h, sauf vacances scolaires.

<http://communautesaintcharles.org>

Abbé Gonzague Babinet : 06 68 93 09 16 et abbabinet@gmail.com



Communauté Saint Charles Borromée

Décembre 2015-Janvier 2016

n°224

Inscrivez-vous à la Newsletter sur le site

Ouverture de l'Année Jubilaire de la Miséricorde !

L'Année Jubilaire de la Miséricorde doit être pour tous les croyants un véritable moment de rencontre avec la miséricorde de Dieu.

Le St Père insiste : « *Je désire en effet que le Jubilé soit une expérience vivante de la proximité du Père, permettant presque de toucher du doigt sa tendresse, afin que la foi de chaque croyant se renforce et que le témoignage devienne ainsi toujours plus efficace.* »

Et aussi : « *La Miséricorde est ce que nous pouvons ressentir de mieux. Elle change le monde. Elle permet qu'il soit un peu moins froid et plus juste. Il est important que chacun la vive et la porte dans tous les milieux de la société. En avant ! C'est maintenant le temps de la Miséricorde.* »

Soyons, à la suite de St Augustin, sûrs qu' « *il est plus facile pour Dieu de retenir la colère plutôt que la Miséricorde* ». Alors, précipitons-nous ! N'ayons pas peur !

Abbé Gonzague Babinet

AVIS DE RECHERCHE

Connaissez-vous Gisèle et Marcel qui se sont mariés le 27 septembre 1956 ?